

ALLÉGEZ LA CHARGE

TE-XI-06-172-FR-D

Prix récompensant les bonnes pratiques

La campagne «Allégez la charge» comporte la remise annuelle d'un prix pour récompenser les bonnes pratiques en la matière et identifier les entreprises et les organisations qui ont contribué d'une manière remarquable et innovante à la promotion de l'approche de gestion globale afin d'apporter une solution aux TMS en tentant de les prévenir et en appliquant une stratégie de maintien, de réadaptation et de réinsertion des travailleurs souffrant de TMS.

Comment pouvez-vous participer?

- Téléchargez le matériel relatif à la campagne à partir du site internet de l'Agence.
- Utilisez ce matériel pour élaborer une stratégie visant à sensibiliser au problème des TMS et aux solutions visant à leur élimination ou à leur réduction. Le site contient des exemples de bonnes pratiques éprouvées et testées ainsi que des forums d'échange d'idées et de découverte des pratiques existantes.
- Contactez votre point focal national pour obtenir plus de renseignements ou du matériel de campagne.

Pour en savoir plus sur la campagne, rendez-vous sur le site de la campagne «Allégez la charge» à l'adresse:

<http://ew2007.osha.europa.eu/>

Ce site contient:

- des dossiers, des bulletins et des feuillets d'information en plusieurs langues contenant des conseils utiles pour vous aider à vous organiser et à gérer les activités ainsi que d'autres ressources utiles;
- des idées d'activités et d'actions pouvant être organisées durant la Semaine européenne;
- des études de cas fondés sur les bonnes pratiques;
- des liens vers les sites connexes et plus encore.

Points focaux nationaux dans votre région

Pour obtenir de plus amples renseignements et recevoir le matériel de la campagne, veuillez contacter votre point focal national.

Les informations concernant les agences à contacter se trouvent sur le site de l'Agence à l'adresse suivante:
<http://ew2007.osha.europa.eu/nationalcontacts>

À propos de l'Agence pour la sécurité et la santé au travail

L'Agence joue un rôle de catalyseur en ce qui concerne la production, l'analyse et la diffusion d'informations destinées à améliorer la santé et la sécurité au travail en Europe. Elle réunit, d'autre part, les représentants des autorités nationales et des organisations patronales et syndicales ainsi que des organisations spécialisées en santé et en sécurité de chacun des 27 États membres et d'ailleurs et elle fournit des informations fiables, équilibrées et impartiales en matière de santé et de sécurité au travail.

En 2007, la campagne européenne est soutenue par les présidences allemande et portugaise, le Parlement européen, la

Commission européenne et les partenaires sociaux européens.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'Agence européenne et la Semaine européenne, veuillez consulter le site à l'adresse suivante:
<http://ew2007.osha.europa.eu>

ALLÉGEZ LA CHARGE



Campagne européenne contre les troubles musculo-squelettiques

<http://ew2007.osha.europa.eu>



Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

<http://osha.europa.eu>



ALLÉGEZ LA CHARGE

Campagne «Allégez la charge»

La campagne européenne vise à promouvoir une approche globale pour apporter une solution au problème constitué par les troubles musculo-squelettiques (TMS), grâce à leur prévention, au maintien au travail, à la réadaptation et à la réinsertion des travailleurs souffrant de TMS.

Dirigée par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, la campagne «Allégez la charge» concerne les employeurs, les travailleurs, les représentants du personnel, les praticiens, les services de prévention, les décideurs politiques et les autres parties prenantes dans l'amélioration de la prévention des TMS sur le lieu de travail.

La campagne trouvera son apogée au cours de la Semaine européenne qui se tiendra du 22 au 26 octobre 2007. C'est une bonne occasion pour améliorer la santé au travail et la sécurité des lieux de travail en Europe.

Que sont les TMS?

Les troubles musculo-squelettiques couvrent un vaste éventail de problèmes de santé. Les principaux groupes sont les maux/les atteintes dorsales et les troubles atteignant les membres supérieurs liés au travail, dits «traumatismes provoqués par la répétition de contraintes physiques», mais les membres inférieurs peuvent aussi être atteints.

Les TMS sont des atteintes de l'intégrité physique et NON des dangers ou des risques.

La plupart des problèmes peuvent être évités ou limités en respectant les règles de santé et de sécurité existantes et en suivant les orientations et les bonnes pratiques en la matière.

Pourquoi est-ce un problème?

Les troubles musculo-squelettiques sont les problèmes de santé les plus fréquemment rencontrés sur le lieu de travail en Europe. Près de 24 % des travailleurs de l'EU-25 font état de douleurs dorsales et 22 % se plaignent de douleurs musculaires, ces deux conditions étant plus fréquentes dans les nouveaux États membres, soit à raison de respectivement 39 et de 36 % (!). Les TMS entraînent non seulement des souffrances physiques et des pertes de revenus, mais ils risquent également d'entraîner des dépenses élevées pour les entreprises et l'économie nationale. Tous les travailleurs sont susceptibles d'être touchés; pourtant les TMS peuvent être évités en évaluant les tâches au préalable, en prenant des mesures préventives et en effectuant des vérifications quant à l'efficacité de ces mesures.

Les TMS affectent des millions de travailleurs européens dans tous les secteurs professionnels, mais ils constituent une difficulté spécifique dans les secteurs de la construction, des services et de la vente au détail, de l'éducation, des soins de santé et de l'hôtellerie et de la restauration.

Que devrions-nous faire?

Il faut adopter une approche globale des TMS en intégrant la prévention à la source du risque et le retour au travail des personnes souffrant de TMS.

Actuellement, la réflexion sur les TMS se focalise sur la charge totale portée par le corps et la campagne «Allégez la charge» est axée sur la «gestion de la charge». Elle ne fait pas uniquement référence à la charge portée, mais également aux «contraintes» imposées à l'organisme, notamment le fait de déplacer des objets, les facteurs environnementaux et d'autres risques, tels que les vibrations et la rapidité avec laquelle la tâche est exécutée.

Il faut en particulier tenir compte des liens existant entre les TMS et le stress lié au travail.

Habituellement, les facteurs de risques à l'origine des TMS sont multiples. Par exemple, la manutention n'est pas l'unique cause des douleurs dorsales; de nombreux autres facteurs de risques interviennent dans leur développement, tels que le stress, le froid, l'organisation du travail, etc. C'est pourquoi, il faut évaluer tout l'éventail des facteurs de risques liés aux TMS pour y apporter une solution globale.

Prévention du risque, éducation et sensibilisation

La campagne vise à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail en impliquant les différentes parties prenantes concernées par la problématique.

L'approche de gestion intégrée comporte trois éléments essentiels qui doivent être pris en compte pour une mise en œuvre réussie:

- coopération entre les employeurs, les employés et les autorités publiques en vue d'apporter une solution aux TMS;
- prise en compte de la totalité de la charge portée par l'organisme et provoquant les TMS;
- gestion du maintien, de la réadaptation et du retour au travail des personnes atteintes de TMS ou l'ayant été.

Qui peut participer?

La campagne est ouverte à toutes les organisations et les personnes aux échelons locaux, nationaux et européens, y compris:

- les employeurs du secteur privé et public, y compris les petites et moyennes entreprises (PME);
- les membres des directions, les superviseurs et les travailleurs;
- les syndicats et les représentants de la sécurité;
- les institutions en charge de la sécurité et de la santé;
- les professionnels et les praticiens du secteur de la sécurité et de la santé au travail;
 - les responsables de la formation et les membres de la communauté enseignante;
 - les services régionaux et locaux en charge de la prévention et de l'assurance en matière de sécurité et de santé au travail.

Que pouvez-vous faire?

Les initiatives et les activités sont très nombreuses. En voici quelques exemples:

- évaluation des risques afin d'en couvrir la totalité;
- programmes d'action visant à l'adoption d'une approche globale des facteurs de risques de TMS;
- modification des tâches pour éliminer ou réduire la durée de la station assise ou debout;
 - plans d'approvisionnement en machines et équipement d'usage convivial;
- promotion du maintien, de la réinsertion et de la réadaptation des travailleurs ayant souffert de TMS;
- formation et information dans le cadre de l'approche de gestion globale en utilisant:
 - les films, les vidéos et le multimédia,
 - les formations, les séminaires et les ateliers,
 - les concours d'affiches et les questionnaires,
 - les outils de sensibilisation,
 - les expositions et les portes ouvertes,
 - les campagnes publicitaires et promotionnelles,
 - les conférences de presse et les activités médiatiques.



(!) Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Quatrième enquête européenne sur les conditions de travail. 2005.